



Québec, le 11 janvier 2013

Madame Danielle McCann
Présidente-directrice générale
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Madame la Présidente-Directrice générale,

Le 20 décembre dernier, je vous adressais une lettre concernant le dossier de l'Hôpital Lachine. Depuis ce temps, de nouveaux faits ont été apportés à mon attention et je souhaite préciser ici ma demande concernant cette analyse.

Dans le contexte où la population de l'ouest de l'île de Montréal a besoin de services hospitaliers de proximité, je demande à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal d'analyser la situation existante afin de me déposer, d'ici mai 2013, des recommandations concernant l'avenir de cet hôpital, eu égard notamment à la prestation des services d'urgence, de première ligne et de deuxième ligne qui doivent demeurer une priorité afin de bien répondre aux besoins de la population locale et plus largement de tout l'ouest de Montréal.

Dans ce processus, il importera de procéder à une consultation auprès des principaux acteurs et établissements concernés en particulier le Centre de santé et de services sociaux Dorval-Lachine-LaSalle, le Centre universitaire de santé McGill et l'Hôpital Lachine, ainsi que des principaux partenaires de la communauté. À cet effet, je vous rappelle que le 9 novembre dernier, j'ai rencontré Me Paul Brunet du Conseil pour la protection des malades, Dr Paul Saba de l'Hôpital de Lachine du CUSM, Me Simon Lahaie, représentant des citoyens et Mario Beaulieu du Mouvement Québec français. Lors de cette rencontre, j'ai précisé que la mise en place d'une gouvernance locale à l'intérieur du CUSM, tel que demandé, n'était pas une voie à considérer. Dans cette optique, je vous demande de réfléchir à l'intégration la plus pertinente de l'Hôpital Lachine dans un réseau déjà constitué soit le CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle, ou le maintien à l'intérieur du CUSM.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Réjean Hébert